

ARRONDISSEMENT
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N° 10

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

OBJET :
Bilan des acquisitions et cessions
immobilières – Année 2023

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 3 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril à 20 heures 30

Le nombre des Conseillers
Municipaux en exercice est de 35

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence de M. THORY, Maire.

Présents :

M. BRIANCHON, Mme NOACHOVITCH, M. SAURAY, M. DAUX, Mme DUHALDE, M. DALOYAU, Mme DAUBELCOUR, Mme BERRA, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET, M. GALLIMIDI (*jusqu'à 23h00*), Mme CHARBONNIER, Mme ANGELO, M. ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA, Mme DARROUX, M. WISS, Mme BODILSEN, Mme BOEHM, M. ESKENAZI, Mme CHENET, M. BOUTRON, M. DUCHÊNE.

Absents excusés :

Mme SOUMAT Procuration à M. SAURAY
M. GALLIMIDI (*à partir de 23h00*) Procuration à M. BRIANCHON
M. CUSMANO Procuration à Mme DAUBELCOUR
Mme GROSJEAN Procuration à M. ARNOULT
M. GELLER Procuration à M. DALOYAU
M. TAYBI Procuration à Mme ANGELO
Mme PHILIPPON
M. ZUILI Procuration à M. ESKENAZI

Absents

M. AVEAUX
M. RAUMEL
Mme PEGARD-BAECHEL
Mme BONNET-CHAMBON

Secrétaire de séance :

Michèle NOACHOVITCH

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles
le : - 8 AVR. 2024

Publiée le : - 9 AVR. 2024

Certifiée exécutoire par le Maire,
Montmorency le : - 9 AVR. 2024

Pour le Maire et par délégation
Le D.G.A.S.
Anne-Marie SORET



COMMUNE DE MONTMORENCY
Service Urbanisme, aménagement et développement du territoire
AT/MG

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024

DELIBERATION N°10

OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES – ANNEE 2023

VU l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal doit délibérer, annuellement, sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées par la Ville au cours de l'année précédente ;

VU l'avis favorable de la commission du Cadre de vie, de l'Urbanisme, des Infrastructures, des Transports et de l'Environnement en date du jeudi 14 mars 2024 ;

VU la note de présentation et sur rapport de M. GUIRAUDET ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Ville sur l'année 2023, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

DIT que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'année 2023.

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Michèle NOACHOVITCH
Secrétaire de Séance



Maxime THORY
Maire de Montmorency

